

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14951
3 avril 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 3 AVRIL 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM
DE LA MISSION PERMANENTE D'ISRAEL AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Je tiens à attirer d'urgence votre attention sur la dernière atrocité commise par les terroristes de l'OLP, cette fois-ci contre un diplomate israélien en poste à Paris (France).

Aujourd'hui vers 12 h 30 heure locale, un diplomate de l'ambassade israélienne à Paris a été abattu de sang froid à l'entrée de l'immeuble où il résidait. Le diplomate en question, M. Yacov Bar-Simantov, s'apprêtait à quitter l'immeuble en compagnie de sa femme, de sa fille âgée de 10 ans et de son fils âgé de 17 ans lorsque, devant sa famille horrifiée l'assassin, une femme de 20 ans, déchargea un revolver sur lui à bout portant avant de s'enfuir. Le jeune fils du diplomate se lança à la poursuite de la meurtrière qui menaça de le tuer à son tour s'il insistait.

Ce crime odieux a été revendiqué peu de temps après par une organisation se faisant appeler "Fraction révolutionnaire armée libanaise", la même que celle qui s'était gloriifiée de l'attaque perpétrée contre la mission commerciale de l'ambassade d'Israël le mercredi 31 mars dernier [voir la lettre, datée du 31 mars (S/14939), que j'ai adressée au Conseil de sécurité].

Ce meurtre, tout comme l'attentat dont a été victime la mission commerciale israélienne, est sans aucun doute à imputer aux tueurs de l'OLP qui ont habituellement la lâcheté de dissimuler leur identité sous des noms d'emprunt ("Septembre noir", "Miles de la révolution" etc.), appellations qui désignent toutes, en fait, le même groupe d'assassins.

Le Gouvernement israélien prend ces crimes extrêmement au sérieux. Les bandits de l'OLP assassinent sans distinction des hommes, des femmes ou des enfants, des Juifs ou des Israéliens, résident en Israël ou à l'étranger. Nous avons eu l'occasion, par le passé, d'appeler l'attention du Conseil de sécurité sur les attaques que l'OLP, constamment assoiffée de sang, a lancées contre des synagogues, des garderies d'enfants, et des maisons de citoyens paisibles et innocents. Ces méfaits sont perpétrés partout dans le monde avec l'appui financier des pays arabes.

Le Gouvernement israélien avertit donc les instigateurs, les auteurs et les complices de ces crimes qu'ils devront répondre de leurs actes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim de
la Mission permanente d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Aryeh LEVIN

